

Stratégie du financement innovant

Mobiliser des financements pour l'éducation

Juin 2025

Hautement préliminaire pré-décisionnel

Dalberg x GPE Transforming Education

Objectif : mobiliser des sources de financement plus nombreuses et diversifiées, dont des financements nationaux, pour catalyser la transformation du système dans de nombreux pays, en utilisant des mécanismes innovants.



Ajuster les interventions existantes : fonds à effet multiplicateur +

- **Tirer parti du succès du fonds à effet multiplicateur,** en le considérant comme la pierre angulaire du portefeuille de financements innovants du GPE.
- **Accroître les fonds alloués** au fonds à effet multiplicateur **et** le montant du financement complémentaire qu'il permet de **mobiliser**.
- **Améliorer les processus opérationnels** du fonds à effet multiplicateur afin d'en faciliter l'accès.
- **Impliquer divers cofinanciers** pour le fonds à effet multiplicateur et s'assurer que l'expertise des partenaires soit toujours exploitée.



Élargir le choix d'options pour les nouveaux instruments de financement innovant

- S'appuyer sur les travaux précédents, évaluer les nouveaux instruments pour déterminer s'ils sont **complémentaires** aux priorités du GPE et s'ils sont **faciles à mettre en œuvre**.
- Identifier les opportunités **innovantes et à fort effet de levier** pour accroître le financement, encourager le financement national, et améliorer l'efficacité du fonds à effet multiplicateur et du portefeuille global du financement innovant
- **Adapter les instruments à l'objectif visé,** qui sont capables de répondre à la demande au moment opportun.

Approche/principes : ajuster les options grâce à des recherches supplémentaires et des consultations informelles.

Conception et hiérarchisation du « choix des options »

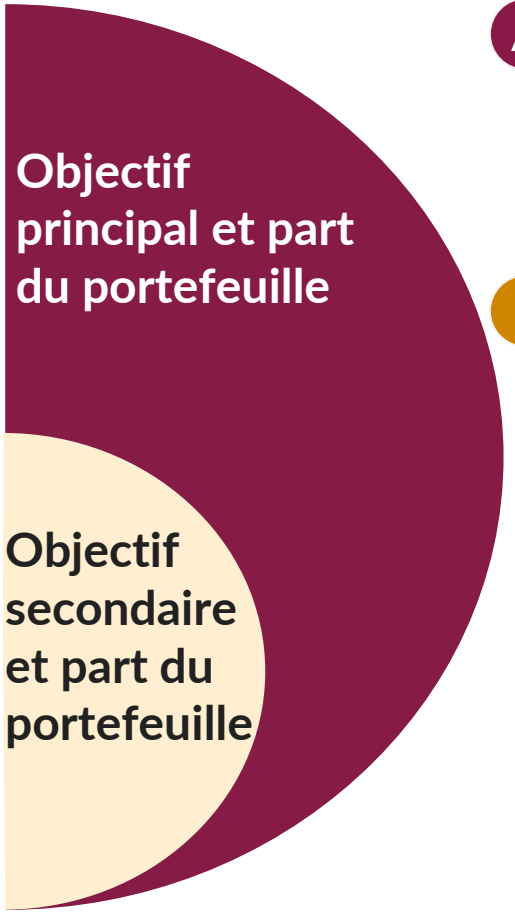
1) Élaborer une **longue liste des instruments** en s'appuyant sur les analyses précédentes et rechercher de nouveaux instruments
2) **Hiérarchiser les instruments** et les optimiser en fonction des objectifs généraux du portefeuille
3) **Évaluer** la faisabilité et les **données préliminaires des parties prenantes**
4) Élaborer un **premier aperçu global** des instruments, dont le financement national

Étude de faisabilité et conception

Approfondir ses connaissances sur les questions clés :

1) Quels instruments le GPE doit-il privilégier ? Pourquoi ?
 - Quel montant le GPE doit-il allouer à chaque instrument ?
 - Quel niveau d'effet de levier le GPE peut-il espérer ?
 - Comment le GPE peut-il se servir de ses partenaires pour concrétiser ces opportunités ?
 - Quels sont les autres éléments à prendre en compte ?

Propositions : un fonds à effet multiplicateur à « fort effet de levier » et des financements moins élevés et plus souples pour soutenir les solutions innovantes.



A Objectif principal : renforcer le fonds à effet multiplicateur pour en faire l'outil central du GPE

- **Conserver les instruments du fonds à effet multiplicateur (GPE 1 : 1, Debt2Ed, SmartEd)**
 - accroître l'allocation et l'effet de levier escompté

B Objectif secondaire : soutenir les domaines innovants de manière stratégique et souple :

1. Exploiter de **nouvelles sources de financement**, tels que le financement pour l'action climatique
2. **Mettre en place des mesures incitatives liées au financement national** pour disposer d'une marge de manœuvre budgétaire
3. **Garantir la concessionnalité des prêts importants débloqués par le biais de garanties** en travaillant avec d'autres acteurs mondiaux pour s'assurer que le financement est complémentaire et qu'il ne fait pas double emploi
4. Envisager un **financement basé sur les résultats** afin d'optimiser l'efficacité des fonds

De nouvelles opportunités non éprouvées permettront de tirer parti des partenariats pour réduire les coûts de transaction tout en optimisant l'expertise et l'efficacité.

A Objectif principal : conserver le fonds à effet multiplicateur en tant qu'instrument phare, avec un effet de levier escompté plus élevé de 4 : 1.

Recommandations :

1 Conserver la part prédominante du fonds à effet multiplicateur dans le nouveau portefeuille

Justifications :

- **Une importante demande non satisfaite indique une forte capacité d'absorption.**
- **Les premières réactions semblent indiquer une grande confiance et une forte demande.**

> ***« Les pays nous sollicitent désormais pour pouvoir accéder au fonds à effet multiplicateur et nous continuerons à soutenir cet effort. »***
>
> *- Banque de développement des Caraïbes*

2 Augmenter le ratio de l'effet de levier

de…

3 : 1

Tous les pays

mobilisant

2,7 milliards de dollars

»

à…

4 : 1

Tous les pays

mobilisant

3,6 milliards de dollars

- **En s'appuyant sur une réussite avérée : 50 % des financements au titre du fonds à effet multiplicateur** dépassent l'effet de levier de 3,5 fois.
- **64 cofinanciers différents dans les 52 pays ou territoires** atteints, il est possible de mobiliser plus de fonds et de cofinanciers en élargissant les options.
- **Exploiter la proposition de valeur forte du GPE en plus de l'effet de levier financier,** en tant que leader pour promouvoir la transformation des systèmes éducatifs.
- **Privilégier la simplicité et l'équité** avec un **effet de levier uniforme.**

Remarque (*) : le fonds à effet multiplicateur a permis de mobiliser 3,8 milliards de dollars de cofinancement **réel** avec un effet de levier de 3 : 1, alors que les prévisions étaient de 2,7 milliards de dollars (soit un portefeuille de 900 millions de dollars multiplié par 3).

A **Fonds à effet multiplicateur (GPE 1 : 1)** : conserver le fonds de contrepartie GPE 1 : 1 en tant qu'offre de base avec le même ratio d'effet de levier (1 : 1) ou un ratio plus élevé (2 : 1).

Scénarios/ options

Éléments à prendre en compte

Option 1 : conserver le même effet de levier

1 : 1

Tous les pays

- ✓ **Réduit les risques liés au portefeuille de projets en continuant d'attirer les bailleurs de fonds actuels et nouveaux**
- ✓ **Limite les changements supplémentaires de stratégie et de procédures**

* **Facilite l'engagement au risque de réduire l'effet de levier lors de l'augmentation du cofinancement.**

Les consultations partenariales ont révélé une préférence pour le maintien de l'approche 1:1

Option 2 : accroître l'effet de levier

De… **1 : 1** Tous les pays » *à…* **2 : 1** Tous les pays

- ✓ **Les premières conversations avec l'écosystème semblent indiquer** une meilleure connaissance de l'instrument, l'intérêt de nouveaux bailleurs de fonds et la valeur de la transformation des systèmes et l'approche du partenariat.
- ✓ **Une érosion potentielle de la valeur d'un effet de levier plus important pourrait être compensée par une réduction des coûts d'engagement grâce à la simplification des procédés** (par exemple, la sélection de l'agent partenaire, le recours à l'entité à but non lucratif).
- ✓ **Possibilité d'envisager une approche différenciée du 2:1**, par exemple dans certains pays ou en fonction d'un seuil initial.

* **Risque de décourager les partenariats** dans les régions où la situation politique et économique est difficile, et où l'effet de levier pourrait faire baisser la demande.

B **Objectif secondaire : d**e petites enveloppes de financement réservées pour soutenir de manière stratégique et souple les opportunités-par exemple le financement de l'action climatique, le financement national, le financement basé sur les résultats et autres solutions innovantes en fonction de la demande

Opportunités	Exemples du rôle que le GPE joue pour catalyser et accroître les financements
1 Tirer parti des **financements nouveaux et croissants pour l'action climatique**	• Constituer un portefeuille de projets d'éducation au changement climatique pouvant bénéficier d'un financement pour l'action climatique* • Cofinancer des projets à plus fort effet de levier avec des bailleurs de fonds pour le changement climatique
2 **Augmenter le financement national** grâce à des mesures incitatives et à un appui technique dans l'ensemble du portefeuille	• Intégrer des financements innovants et nationaux (prélèvements fiscaux, obligations destinées à financer l'éducation, financement islamique, etc.) par le biais d'un appui technique et de mesures incitatives liées au fonds à effet multiplicateur • Stimuler les mécanismes de financement nationaux réduisant la dette des pays, en capitalisant sur le succès d'« Debt2Ed ».
3 **Octroyer des financements initiaux** qui permettent de garantir la concessionnalité du portefeuille de prêts, sécurisés par des garanties.	• Établir des partenariats et octroyer des financements catalytiques/initiaux aux organisations qui expérimentent des mécanismes de garantie • Faire appel à d'autres bailleurs de fonds pour des financements initiaux/ soutenir les garanties sous-jacentes afin de favoriser de nouvelles opportunités et solutions
4 Soutenir le développement des connaissances et des innovations dans le domaine des **financements basés sur les résultats**	• Établir des partenariats avec d'autres bailleurs de fonds dans le domaine du financement basé sur les résultats/ investisseurs dans le domaine du risque pour octroyer un financement basé sur les résultats destiné à déployer les innovations existantes • Créer un cadre propice à l'apprentissage et à l'échange de connaissances dans le domaine des solutions financières innovantes

Remarque (*) : poursuivre les efforts déployés pour les initiatives CSESI et BRACE.

B **Tirer parti de l'éducation au changement climatique** : un fonds mis en commun spécialement conçu pour tirer parti des nouveaux financements de l'action climatique au profit de l'éducation.

Hautement préliminaires - pré-décisionnel

Comment le GPE devrait-il mettre en œuvre ces mesures ?

1 Soutenir l'élaboration de projets pour des systèmes éducatifs intégrant le climat

- Offrir un appui technique pour **constituer un portefeuille de projets par le biais d'initiatives CSESI élargies** - renforcer les capacités du gouvernement et élaborer des notes conceptuelles pour les financements du GPE et de la CCNUCC.

2 Cofinancement du GPE (jusqu'à un ratio de 5 : 1)

- **Se concentrer sur 2 ou 3 domaines principaux,** par exemple les infrastructures résistantes au changement climatique, ou des domaines généralement négligés par les bailleurs de fonds pour le changement climatique.

3 Activités de plaidoyer en faveur d'un programme d'éducation au changement climatique

- **Accroître la visibilité de l'éducation au changement climatique dans les forums mondiaux,** attirer les bailleurs de fonds spécialisés dans le changement climatique et intégrer les modèles de financement innovants dans le domaine du changement climatique.

Pourquoi le GPE devrait-il entreprendre ces mesures ?

- Tirer parti d'un **financement commun pour l'action climatique d'un montant de 1,4 milliard de dollars**, qui suscite un vif intérêt de la part des bailleurs de fonds et des pays pour l'éducation et qui a déjà fait ses preuves pour mobiliser d'importants financements et soutenir le financement national dans le domaine du financement de l'action climatique.
- **Possibilité d'exploiter les efforts déployés** par le GPE et de **mobiliser les agents partenaires** qui peuvent favoriser la création d'un portefeuille de projets. Réduire les obstacles à l'entrée.
- **Combler les lacunes actuelles de l'écosystème** en soutenant les projets d'éducation au changement climatique à un stade précoce et en préparant mieux les projets au financement de l'action climatique.

B **Augmenter le financement national** : mettre en place des mesures incitatives au financement national dans l'ensemble du portefeuille, accompagnées d'un appui technique pour permettre d'accéder à ces opportunités.

Hautement préliminaires - pré-décisionnel

Comment le GPE devrait-il mettre en œuvre ces mesures ?

1 Apporter un appui technique pour aider les pays

- **Permettre aux pays de mettre en place des mécanismes en fonction du contexte**, allant des micro-prélèvements aux frais de transferts de fonds, en passant par les fonds de loterie et les obligations municipales.

2 Compléter par des mesures incitatives pour accéder au fonds à effet multiplicateur

- Poursuivre les **mécanismes de financement nationaux existants**, notamment les décaissements basés sur les résultats et les déclencheurs du financement complémentaire liés au financement national.
- Mettre en place de **nouvelles mesures incitatives** permettant à un nouveau prélèvement, une nouvelle obligation ou un autre mécanisme de **servir de déclencheur pour accéder au fonds à effet multiplicateur.**

3 Intégrer des conditions similaires dans d'autres instruments

- Développer les **transactions Debt2Ed** qui peuvent impliquer les marchés des obligations nationaux (par ex., les conversions de dettes en mesures en faveur du changement climatique).
- Veiller à ce que les **projets basés sur les résultats comprennent des financements nationaux** et/ou intègrent les **principaux indicateurs de performance du financement national dans les prêts concessionnels**.

Pourquoi le GPE devrait-il entreprendre ces mesures ?

- L'amélioration du financement national se trouve au **cœur de la stratégie actuelle et future du GPE** et une approche souple permettra au **GPE de soutenir et d'encourager une grande variété d'approches** pour améliorer le financement national, au lieu d'avoir recours à une approche unique.
- Capacité à exploiter les **actions déployées par le GPE et les partenaires** menant des efforts similaires afin de renforcer le financement national.

B <u>Réduire au maximum la fragmentation des fonds</u> : octroyer des financements initiaux qui permettent de garantir la concessionnalité du portefeuille de prêts, sécurisés par des garanties.

Comment le GPE devrait-il mettre en œuvre ces mesures ?

Évaluer la demande de prêts à taux préférentiel soutenus par des financements

- **Travailler avec des partenaires** qui utilisent <u>déjà</u> des garanties pour évaluer la demande d'un tel mécanisme.

Contribuer à mobiliser davantage de bailleurs de fonds pour soutenir de tels instruments

- **Mutualiser d'autres bailleurs de fonds pour octroyer des financements initiaux,** le GPE pouvant éventuellement compléter les contributions des organismes philanthropiques pour garantir la concessionnalité des prêts ou encourager les organismes philanthropiques à mettre en place des garanties de financement en faveur de l'éducation.

Pourquoi le GPE devrait-il entreprendre ces mesures ?

- **Élargir le choix et accroître la flexibilité pour les pays** qui peuvent choisir d'emprunter le parcours classique du fonds à effet multiplicateur ou de participer à ce mécanisme, pouvant davantage garantir la concessionnalité des financements grâce à des cofinanciers préparés et à un soutien sous forme de financements.
- **Débloquer un effet de levier plus important** en contrepartie de financements initiaux, en particulier avec les bailleurs de fonds existants.
- **Mobiliser des financements régionaux et de nouvelles formes de capital** pour soutenir l'établissement de garanties (par ex., les banques de développement régionales ou les organismes de philanthropie régionaux).
- Exploiter les efforts existants menés par les banques multilatérales de développement pour **débloquer et faciliter l'accès au financement du développement.**

B <u>Optimiser l'efficacité des fonds</u> : soutenir le développement des connaissances et des innovations dans le domaine des financements basés sur les résultats.

Hautement préliminaires - pré-décisionnel

Comment le GPE devrait-il mettre en œuvre ces mesures ?

1 Octroyer un financement basé sur les résultats et un financement catalytique

Octroyer un **financement basé sur les résultats par le biais du fonds à effet multiplicateur** afin de développer les **innovations existantes en matière de financement basé sur les résultats**.

Apporter un **appui technique pour élaborer le programme et établir les principaux coûts d'exploitation** (par ex., le suivi, l'évaluation et l'apprentissage) afin de permettre une adoption à grande échelle.

2 Soutenir l' adoption et la mise à l'échelle des enseignements tirés dans le domaine des financements basés sur le résultats

Encourager les gouvernements à intégrer/ déployer leurs enseignements tirés des efforts déployés dans le domaine des financements basés sur les résultats dans les efforts nationaux.

Préconiser, par l'intermédiaire de pactes de partenariat, d'intégrer les dépenses basées sur les résultats dans le secteur de l'éducation.

Pourquoi le GPE devrait-il entreprendre ces mesures ?

- Besoin crucial dans l'écosystème éducatif de remédier à la **crise de l'apprentissage des élèves** et **d'adopter les meilleures pratiques. Il s'agit d'une priorité pour les bailleurs de fonds du GPE qui demandent de plus en plus de rendre des comptes et de fournir des preuves sur les résultats.**
- Les modèles de financement basés sur les résultats ont un impact rentable, soutenu par un écosystème de bailleurs de fonds et d'experts techniques de plus en plus important, mais le financement à grande échelle reste un facteur limitant **où le rôle du GPE en tant que financeurs des résultats et sa relation avec les gouvernements peut aider à combler cette lacune.**

Implications opérationnelles : GPE est déjà en bonne posture pour atteindre ce résultat avec quelques changements clés, notamment le renforcement des partenariats, la rationalisation des processus de décaissement et l'intensification des efforts de plaidoyer.

1. Poursuivre et élargir les partenariats avec les banques multilatérales de développement, les organisations philanthropiques, le secteur privé et les agents partenaires pour dynamiser le portefeuille et l'exécution d'investissements innovants à faible coût de transaction; et maintenir l'accent sur les initiatives existantes de constitution d'un portefeuille, telles que l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat.

2. Renforcer les mesures de soutien aux cofinanciers, notamment en simplifiant le processus de sélection des agents partenaires et en utilisant l'entité à but non lucratif récemment créée pour faire appel à davantage de sources de financements privées par exemple, les entreprises, les grandes fortunes, les sociétés privées et les fondations, qui ne font actuellement pas de dons par l'intermédiaire du Fonds du GPE.

3. Renforcer le rôle de plaidoyer, par exemple dans des espaces de financement opportuns tels que l'éducation au changement climatique et les approches basées sur les résultats afin de favoriser une meilleure adoption.

Des plans d'opérationnalisation supplémentaires seront élaborés en étroite collaboration avec les partenaires proposés.

Remarque : les résultats de l'enquête sur le plan stratégique GPE 2030 soulignent l'importance de s'engager avec des partenaires nouveaux ou sous-exploités issus du secteur de l'éducation et d'autres secteurs.

Les facteurs décisifs de succès pour les opérations du GPE sont déjà en place

La majorité de ces facteurs de réussite sont déjà en marche au sein du Secrétariat...

Bilan de la mise en œuvre de solutions de financement innovant
Mobilisation d'environ 4 milliards d'USD avec 64 partenaires de cofinancement pour atteindre des pays bénéficiant d'une enveloppe à effet multiplicateur du GPE d'environ 1 milliard d'USD.

Une approche basée sur l'ouverture d'esprit
Une mentalité favorable aux nouvelles perspectives et à l'adaptation aux enseignements tirés

Rapidité et flexibilité
Agilité et capacité à répondre à des circonstances changeantes et à appliquer de nouveaux instruments de manière efficace. Pour aller à la rencontre des pays où qu'ils se trouvent

Priorité à la transformation du système éducatif
Engagement à habiliter les pays partenaires à adopter une approche fondée sur les systèmes

Focalisation sur les partenariats
Vocation à tirer parti des acteurs du secteur de l'éducation et à établir des partenariats avec eux au service de la transformation des systèmes, en réduisant les coûts de transaction et les freins d'accès.

..... avec la possibilité de faire croître les efforts actuels

Financement et compétences en matière de médiation
Capacité de médiation et d'incitation au financement auprès d'une série de partenaires.

Une collaboration en matière d'évaluation
Collaborer avec un partenariat plus large afin de garantir une évaluation cohérente de l'impact du crowded-in, du cofinancement et des mécanismes de financement créatifs.

Nous aimerions connaître votre avis sur les points suivants :

1) La composition générale du portefeuille de financements innovants proposé, notamment les seuils d'effet de levier
2) Les opportunités et les partenariats spécifiques que le GPE devrait privilégier
3) L'alignement des changements recommandés et des nouveaux instruments sur les objectifs et les limites opérationnelles du plan stratégique GPE 2030.